

ENSEIGNANT DU SECONDAIRE

ENSEIGNANT DU SECONDAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Instruire, éduquer, former et accompagner les jeunes dans les cycles d'apprentissage du second degré (collèges, lycées, centres de formation d'adultes, etc.).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conception et mise en œuvre des séquences d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux
- Apport dans l'acquisition des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoirs
- Conception et mise en œuvre des modalités d'évaluation des jeunes
- Suivi individuel des jeunes et implication dans leur projet d'apprentissage
- Participation au processus d'orientation des jeunes
- Participation à la vie de l'établissement

SAVOIR-FAIRE

- Concevoir et mettre en œuvre un enseignement adapté à la diversité des publics
- Travailler en équipe
- Évaluer les acquis
- Utiliser les outils numériques dans les pratiques pédagogiques
- Assurer une veille dans les disciplines enseignées
- Assurer la conduite d'une classe et susciter l'intérêt et la participation

CONNAISSANCES

- Disciplines enseignées
- Notions de didactique dans une ou plusieurs disciplines
- Organisation du système éducatif et de ses enjeux
- Organisation et fonctionnement de l'établissement et des règles de droit qui s'y appliquent
- Processus et mécanismes d'apprentissage
- Modes d'évaluation des jeunes et utilisation
- Gestion des groupes et des conflits
- Psychologie et sociologie de l'adolescent

TENDANCES D'ÉVOLUTION

FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME

- Hétérogénéité des publics et différenciation des démarches pédagogiques et des situations d'apprentissage
- Réforme du lycée, mise en place du socle commun
- Mise en place de parcours de formation plus individualisés

IMPACT SUR L'EMPLOI-RÉFÉRENCE

- Développement d'un travail collectif entre enseignants
- Interdisciplinarité et approches transversales
- Besoins de formation pour l'actualisation des connaissances, tant didactiques que disciplinaires, et l'innovation dans les pratiques professionnelles